

Comptes rendus de lecture

Reinke, Kristin (Dir.), 2020, *Attribuer un sens, La diversité des pratiques langagières et les représentations sociales*, CEFAN / Presses de l'université Laval, 304 p.

Il s'agit d'un ouvrage de 300 pages rassemblant dix contributions de douze auteurs, issues du séminaire de la Chaire pour le développement de recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN), produites à l'automne 2017 à l'Université Laval.

En introduction, **Kristin Reinke** rappelle que les normes sont évolutives et que le sens n'est pas univoque, malgré les apparentes similarités des usages, des lectures et des écoutes : « le sens n'est pas neutre, et n'est pas codé une fois pour toutes » (p.1). Le sens nous revient¹, semble-t-on lire dès les premières pages. Cette idée de vigilance nécessaire dans l'usage des mots, la construction des catégories et l'attribution de valeurs, se retrouve tout au long de l'ouvrage, et pose locuteurs, lecteurs et chercheurs comme responsables de ces attributions ou confiscations de sens.

Réunies autour de questions relevant des « cultures d'expression française » en contextes nord-américains, les différentes contributions éclairent la puissance de réduction des singularités que l'usage de termes génériques peut avoir. Lorsque l'on parle de francophonie ou de francophone, qu'entend-on par français ? Derrière ce même nom de langue, combien de singularités peuvent être dissimulées ? Plus que dissimulées, le risque est alors de les assimiler, de vouloir les faire correspondre à cette idée d'un français de France, standard, fixe et figé, comme l'illustre notamment **Bernhard Pöll**. C'est cette même confusion autour d'un simple mot, mais faussement simple, français, qui peut faire refuser à des familles francophones de Louisiane l'enseignement scolaire du français à leurs enfants. Un français « international » enseigné par des coopérants européens, un français étranger à celui qui leur est familier, le bien nommé « français langue étrangère » (p.16).

Montrant qu'en matière de langues, la valeur des mots et des personnes est dépendante de nos attributions de sens, c'est-à-dire de nos façons de décliner les frontières du même et de l'autre, nos façons de dire ce qui est et

¹ Le sens nous revient, d'une double manière. Premièrement, car nous engageons notre responsabilité de locuteurs dans nos attributions de sens : on pourrait dire qu'il nous revient de construire le sens. Deuxièmement, car en attribuant un sens, nous sommes exposés à son retour vers nous, locuteurs ; on pourrait dire qu'en construisant le sens, ce dernier nous convoque.

ce qui n'est pas (*du français, le français, la francophonie*), ce qui est central ou périphérique, les contributeurs de cet ouvrage donnent aussi à voir que les outils et supports aux potentialités les plus normatives peuvent être conçus et utilisés pour libérer. **Hélène Cajolet-Laganière et Lise Ouellet** présentent ainsi le dictionnaire (en ligne et gratuit) *Usito*, en tant que support actuel et actualisant les usages francophones nord-américains, comme pouvant contribuer à favoriser une plus grande sécurité linguistique pour les francophones d'Amérique (p.38), offrant vision et description plus « américaines » de la langue française, par contraste aux francophonies européennes, voire à l'idée d'une francophonie de France. Qu'il s'agisse de films ou d'autres supports, le risque est grand de laisser penser que les usages de certains francophones sont neutres, quand d'autres seraient trop marqués pour pouvoir être diffusés, publiés, commercialisés, indiquant la dimension économique des questions linguistiques. Derrière certaines des réticences face au doublage de films en français québécois, **Kristin Reinke et Luc Ostiguy** révèlent le cercle-vicieux (p.145) que peut représenter, pour les locuteurs concernés, le choix privilégiant l'usage d'un français présenté comme « plus neutre », tant que neutre sera tout sauf ce qu'ils parlent.

La variation des usages et la variabilité des valeurs de ces usages sont illustrées par le fait que rigidité et formalité (p.97) du français standard² le rendent peu attractif dans certains contextes, notamment dans la pratique des SMS ou du clavardage. Montrant que ces usages écrits revêtent une forte dimension orale, **Mireille Tremblay et Anaïs Tatossian** soulignent le fait que les frontières entre pratiques et noms attribués à ces pratiques semblent périlleuses à fixer, justement par la mobilité des usages des locuteurs. Si, dans certaines situations, écrire comme on parle permet de « mieux entendre » (p.121) ce qui est écrit, on comprend la valeur toute relative de l'idée de correction linguistique, en apercevant qu'il n'y a de justesse que contextuelle.

Qu'elles relèvent d'une auto-désignation ou d'une hétéro-désignation, les catégories employées pour qualifier langues, locuteurs et identités sont insuffisantes pour exprimer l'enchâssement des singularités des personnes. **Hélène Blondeau** l'illustre, en indiquant les limites du sens apporté par des catégorisations réductrices comme « issus de l'immigration », insatisfaisantes pour définir les pratiques langagières individuelles, analysées plus finement lorsque l'on se penche plutôt sur les dimensions singulières propres à chaque locuteur (p.169). **C'est ce que révèle aussi Davy Bigot**, en rappelant qu'il n'y a pas, chez les locuteurs franco-ontariens interrogés, de « définitions identitaires » univoques, immobiles et consensuelles (p.198). Les frontières que dessinent les noms ne sont pas faciles à saisir, tant elles

² Encore faudrait-il s'entendre sur ce qu'il signifie ou, pour reprendre le titre de l'ouvrage, sur ce que nous lui faisons signifier.

englobent des réalités mouvantes et complexes, à l'exemple d'un terme comme « Ontario français » analyse **Julie Boissonneault** (p.217).

Anne-José Villeneuve, montrant que la vitalité d'une langue passe par l'action, nous rappelle que si dire, c'est faire, faire peut aussi servir à promouvoir le dire en français. Par le faire, on vitalise le dire, et par le divers on dynamise le même, ou une langue apparemment même, un même nom de langue, le français. **Frenand Léger** confronte lui aussi le dire au faire, en analysant la construction discursive d'une francophonie haïtienne aux proportions très variables, tout en illustrant la sous-représentation de l'usage du créole haïtien face à la prépondérance du français et de l'anglais dans les discours traitant paradoxalement des questions de la reconstruction d'Haïti suite au séisme de 2010, indiquant là un « déficit démocratique considérable » (p.279).

À travers la diversité des terrains et sujets analysés en contextes francophones, cet ouvrage expose de manière claire et accessible les dimensions politiques, économiques et normatives des questions linguistiques, dont les représentations et la promotion d'une certaine conception du français et de la francophonie. Plus largement, cet ouvrage propose utilement de mesurer la responsabilité inhérente à toute attribution de sens produite par la distribution des noms. Les auteurs exposent ainsi finement le fait qu'attribuer un nom peut parfois contribuer à enlever du sens. Si l'on ne peut pas s'empêcher de nommer, la responsabilité de l'attribution d'un sens pourrait alors consister à ne pas croire en la clarté des noms et des catégories, ou à saisir les limites de certaines comparaisons réductrices entre locuteurs d'un même nom de langue, le français. Ce qu'il est aussi possible d'entendre, à travers différents contextes évoqués, c'est que l'attribution du terme francophone ne devrait pas servir à asservir les singularités des locuteurs désignés, comme lorsque certaines analyses, savantes ou communes, persistent à ne voir dans le français d'Ontariens, d'Haïtiens ou d'Acadiens, par exemple, que « ce qui dépasse »³, ce qui surprend, ce qui détonne par rapport à l'idée d'un certain français, à une certaine idée du français. La lecture que les auteurs nous invitent peut-être à retenir, c'est qu'il y a toujours plus de complexité que ce que les catégorisations des pratiques et des locuteurs laissent voir (p.227).

Matthieu Marchadour

³ Ce qui dépasse aux yeux de l'analyste, pas du locuteur ou de la locutrice.